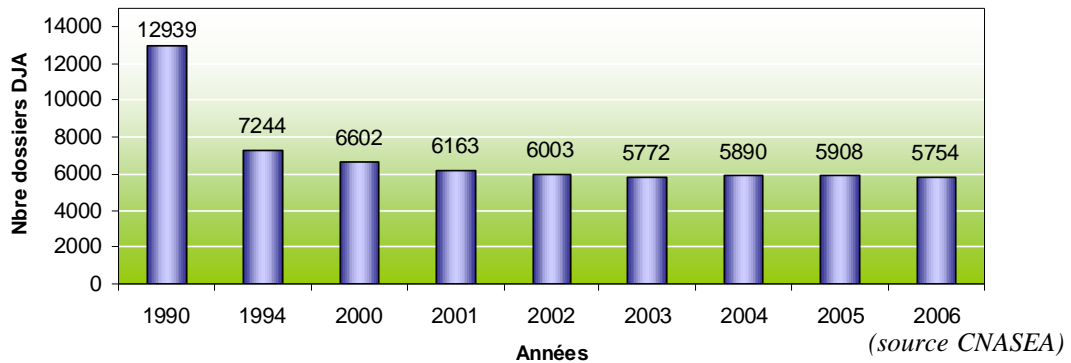
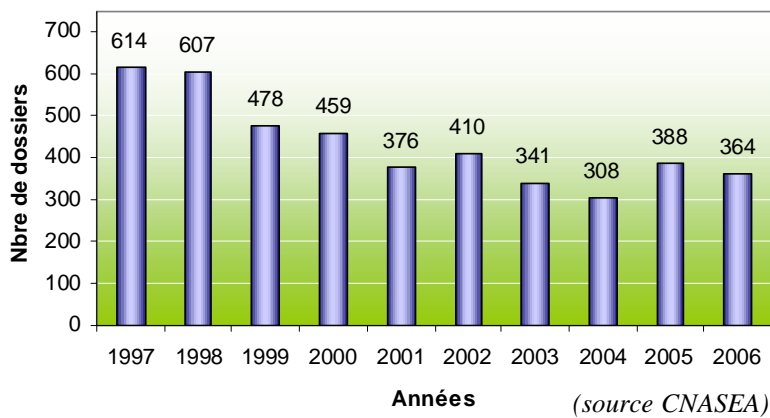


Objectif affiché mais résultats en baisse

La France voit son nombre de dossiers DJA diminuer d'année en année

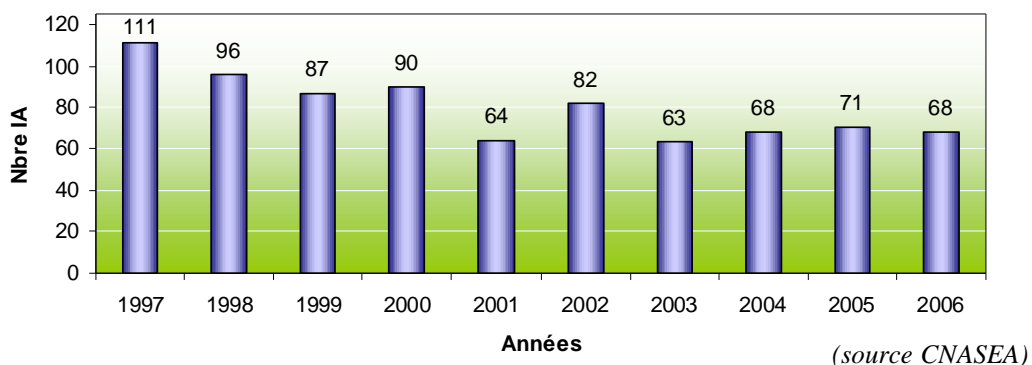


L'Aquitaine, en 2006, représente 6,3 % des 5 754 dossiers d'installations aidées en France.



La Dordogne, avec 68 dossiers d'installations aidées acceptés en 2006, représente 18,7 % de l'Aquitaine.

En 2002, on note une augmentation conséquente des installations aidées acceptées en CDOA (presque 1/4 des chiffres aquitains), mais les chiffres des quatre dernières années ne peuvent cacher une baisse tendancielle des installations.



Les chiffres de l'installation non aidée permettent d'affiner le regard sur l'installation...

En Dordogne, le nombre d'installations totales diminue aussi (source CFE)

	DJA (1)	Hors DJA moins de 40 ans	Hors DJA plus de 40 ans	Conjoints	Cotisants Solidaires	TOTAL
1999	74	90	50	90	36	340
2000	67	82	40	80	25	294
2001	61	66	28	75	27	257
2002	62	78	26	60	40	266
2003	52	52	35	67	64	270
2004	56	76	38	56	60	286
2005	64	62	44	103	65	338
2006	49	69	39	76	64	297
Mov.	61	72	37	76	48	294

(1) Il est tenu compte de la date d'installation et non de la date d'acceptation en CDOA, les jeunes installés précédemment ou non installés dans l'année expliquent les différences.

En 2006, les DJA représentent 31% des installations DJA et hors DJA. Les hors DJA de moins de 40 ans sont plus nombreux que les DJA. On peut noter que les hors DJA de + de 40 ans n'ont cessé d'augmenter régulièrement depuis 4 ans. Les reprises d'activité par les conjoints se maintiennent (avec une hausse en 2005). Les cotisants solidaires ont plus que doublé depuis 2001.

Les "hors cadre familial" s'installent de plus en plus

La DJA : moteur ou non de l'installation HCF ?

A noter que ces HCF s'installent moins en société que les CF ; pour les HCF de moins de 40 ans avec et sans DJA, l'installation sociétaire représente 30 % en moyenne sur 4 ans contre 50 % pour les CF.

(source CNASEA)

	HCF dans les DJA - de 40 ans	HCF dans les sans DJA - de 40 ans
1999	31 %	22 %
2000	28 %	28 %
2001	43 %	41 %
2002	31 %	47 %
2003	37 %	37 %
2004	33 %	44 %
2005	33 % (21 sur 64)	44% (27 sur 62)
2006	29% (14 sur 49)	26% (18 sur 69)

Les surfaces agricoles utiles par exploitation sont plus importantes lorsque l'installation se fait dans le cadre de la DJA et dans le cadre familial (- 40 ans). Mais en général, les surfaces d'exploitation augmentent dans tous les cas.

	AVEC DJA		SANS DJA	
	CF	HCF	CF	HCF
1999	70 ha	47 ha	25 ha	23 ha
2000	72 ha	42 ha	26 ha	22 ha
2001	80 ha	54 ha	29 ha	32 ha
2002	89 ha	35 ha	37 ha	31 ha
2003	78 ha	77 ha	37 ha	32 ha
2004	90 ha	44 ha	34 ha	30 ha
2005	89 ha	43 ha	32 ha	25 ha
2006	101 ha	70 ha	42 ha	32 ha

Des productions spécifiques aux CF et aux HCF (moyenne sur 7 ans)

(source CFE)

Dans le cadre de la DJA, les cadres familiaux s'installent surtout en bovin viande (28 %), en bovin lait (26%) puis en viticulture (14 %).

Les productions principales des hors cadre familiaux avec DJA sont la viticulture (25 %), les bovins viande (15 %), les bovins lait (14 %), le maraîchage horticulture (13 %).

Les problématiques de l'installation

Trente problématiques ont été repérées et expriment les préoccupations du moment concernant l'installation en agriculture en Dordogne.

Domaine socio-démographique et culturel

- 1 – La diminution du nombre d'actifs familiaux réduit le vivier traditionnel de l'installation agricole
- 2 – Des exploitations de plus en plus grandes : atout ou handicap pour l'installation ? Des installations en concurrence avec des agrandissements
- 3 – Les installations " classiques ", cadre familial (CF), coexistent avec des installations d'un type nouveau (HCF)
- 4 – Les nouveaux installés : de plus en plus professionnels et techniques
- 5 – Les jeunes agriculteurs veulent avoir le même mode de vie que les autres catégories socio-professionnelles
- 6 – Des " producteurs avant tout " en contradiction avec des installations plus complexes (de la production à la commercialisation)
- 7 – L'image globalement dévalorisée du métier d'agriculteur a des répercussions sur l'installation
- 8 – La disparition de SAU au profit des friches et de l'urbanisation préoccupe le milieu agricole et les élus. Cela incite à vouloir des installations en nombre suffisant
- 9 – L'apparition de problèmes de coexistence entre agriculteurs et néo-ruraux ou touristes crée de nouvelles relations à prendre en compte par les futurs installés
- 10 – A l'installation : une conception nouvelle du projet professionnel agricole
- 11 – La mentalité des cédants est-elle favorable à l'installation ?

Domaine économique

- 12 – S'installer : un investissement en capital souvent lourd
- 13 – Le risque économique augmentant en agriculture, l'installation se diversifie (pluriactivité, transformation, vente directe...)
- 14 – Des installations avec un objectif d'agrandissement
- 15 – Le tourisme : un atelier nouveau pour l'installation
- 16 – Les incertitudes sur les productions, les outils de l'aval et les stratégies commerciales : des faiblesses pour les nouveaux installés
- 17 – Le pouvoir des agriculteurs sur les structures coopératives et commerciales diminue
- 18 – Une difficulté à trouver de la main d'œuvre salariée : moins d'installations sur certains systèmes de production ?

Domaine politico-réglementaire et institutionnel

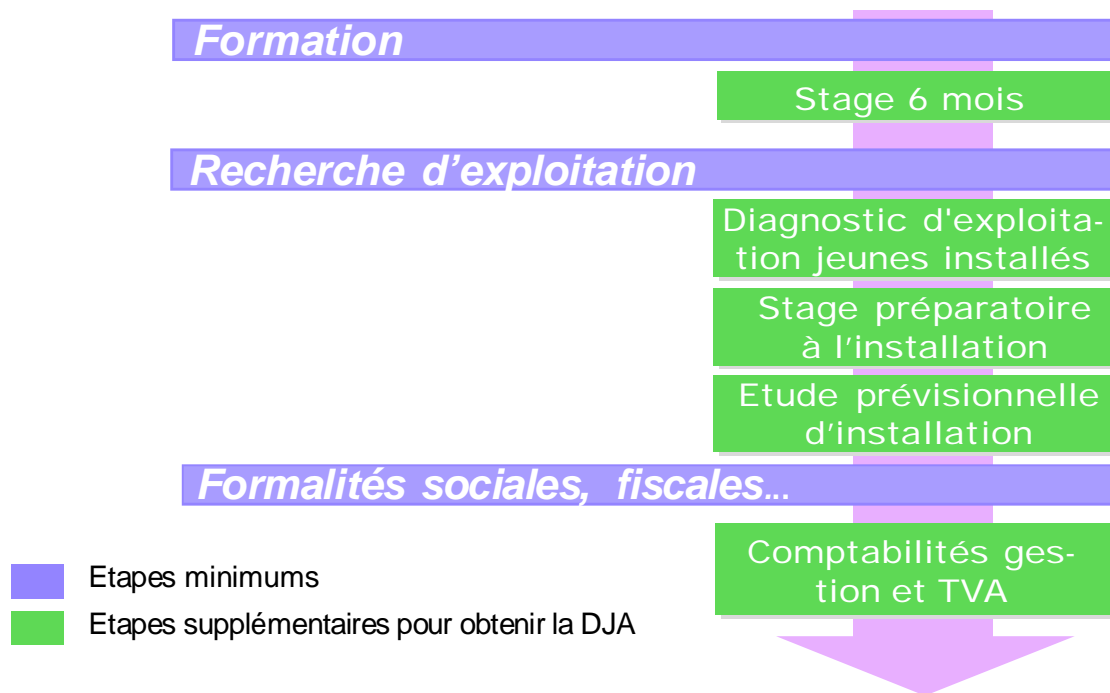
- 19 – Une augmentation des contraintes agri-environnementales, qualitatives et sanitaires entraînant une hausse du coût de l'installation
- 20 – L'animation et la formation, favorables à l'installation, transformées en aides directes
- 21 – Des conditions d'attribution de la DJA (formation...) peu adaptées aux nouveaux publics
- 22 – Quel impact ont les signes de qualité sur l'installation ?
- 23 – Les quotas sont-ils suffisamment flexibles vis-à-vis de l'installation ?
- 24 – " Pays " : une identité qui pourrait favoriser l'installation
- 25 – L'offre des cédants décalée par rapport aux attentes des installés
- 26 – Mondialisation et élargissement de l'Europe : impact positif ou négatif sur l'installation ?

Domaine technologique et technique (innovations)

- 27 – L'innovation, facteur de plus-value et donc favorable à l'installation, est à développer
- 28 – Agro-tourisme : un risque de saturation préjudiciable à l'installation
- 29 – Des signes de qualité imposés par les GMS défavorables à l'installation
- 30 – Marketing : une promotion dynamique des métiers agricoles pour favoriser l'installation

Le parcours à l'installation

Les étapes plus ou moins lourdes sont très variées. Leurs difficultés et leurs diversités ont une influence sur le nombre d'installations aidées et totales.



Les différents partenaires

Au côté de la Chambre d'Agriculture et de son réseau de conseillers locaux, de nombreux partenaires de l'installation ont un rôle :

financier...

- L'Union européenne
- L'Etat français
- Le Conseil régional d'Aquitaine
- Le Conseil général de la Dordogne

... ou technique

- Les syndicats
- Le CFPPA
- La SOGAP
- La MSA
- La FD CUMA

Les actions Chambre d'Agriculture

A chaque étape de l'installation, les agents de la Chambre d'Agriculture peuvent apporter leur aide aux futurs installés :

- Participation à la formation
- Point info installation
- Centre d'accueil et de conseil
- Le diagnostic global d'exploitation
- Le centre de formalités des entreprises
- Le suivi technico économique
- Prestations de suivis spécialisés
- Les actions collectives transmission/installation
- L'animation des commissions cantonales des structures

Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :